

**QUATRIEME CONFERENCE PERIODIQUE
DES PDG DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT – LES TRAVAUX**

Banque Centrale de Tunisie, les 24 et 25 septembre 2010

Lors de son intervention à la quatrième conférence périodique des PDG des établissements de crédit, qui se tient sous le haut patronage de son Excellence le Président Ben Ali, M. Brahim Saada, vice-gouverneur de la banque centrale de Tunisie (BCT) a indiqué que les concours à l'économie ont évolué de 13 % au cours des 8 premiers mois de 2010 contre 6% au cours de la même période de 2009.

A cet égard, a-t-il expliqué, cet accroissement reflète des efforts déployés par le secteur bancaire dans le financement de l'économie, malgré la conjoncture économique délicate en vue d'être au diapason de la relance économique et répondre aux besoins nationaux en matière d'investissement.

Il a indiqué que les crédits professionnels à l'exception des financements destinés à certains grands projets ont progressé de 8% contre 2,5% au cours de la même période de 2009.

De même, les crédits logement ont cru de 15% et les crédits de consommation de 5,4%. En vue de couvrir les besoins de financement en 2010, les banques se sont principalement basées sur les dépôts des clients qui ont évolué de 8,1%, ce qui a permis de maintenir un taux de couverture des crédits par les dépôts de 100%. La banque centrale est intervenue pour résorber le surplus de liquidités à partir de juin 2010 et couvrir, ainsi, le déficit croissant de liquidité bancaire.

Les principales mesures devant être prises par les banques au cours de la prochaine période, visent à améliorer la qualité des services bancaires et partant la protection des consommateurs et le renforcement de la confiance des clients en ce secteur. Il s'agit en outre, de développer les programmes de formation interne et de les généraliser à tous les agents, tout en axant sur la spécialisation et la mise en place de politiques incitatives pour les ressources humaines.

M. Abdelkarim Gdouda, Directeur général de SIBTEL (société interbancaire de télécompensation), a indiqué pour sa part, que les banques tunisiennes vont œuvrer à adhérer à la télécompensation en 24 heures au lieu du système de 48 heures en vigueur actuellement et ce, à partir du 30 octobre courant. Il a précisé que 11 établissements bancaires expérimentent actuellement ce système alors que 13 autres ont exprimé le désir d'y adhérer.

Les efforts seront axés au cours de la prochaine période selon M.Khaled Fradi, PDG de "Monétique Tunisie", sur la généralisation des paiements par le biais du téléphone portable et l'adoption de la carte multiapplicative, appelant les représentants des banques à adhérer à ces services.

L'accent a été mis lors des discussions sur l'importance des défis qui vont se poser au cours de la prochaine période ce qui exige le développement des bases financières du secteur bancaire, l'amélioration des services, l'internationalisation de l'activité bancaire et la création de pôles bancaires en vue de renforcer la compétitivité du secteur.

Lors de la deuxième séance des travaux, de la 4^{ème} conférence périodique des PDG des établissements de crédits, M. Afif Chelbi, Ministre de l'industrie et de la technologie, a souligné que le positionnement de la Tunisie dans le domaine de l'innovation est honorable.

Le dernier rapport annuel du forum de Davos 2010-2011 a classé la Tunisie au 31^{ème} rang à l'échelle internationale en matière d'innovation. Elle devance le Portugal (32), la Turquie (67), le Maroc (81) et la Roumanie (87), a-t-il rappelé.

Evoquant la stratégie industrielle mise en place dans le domaine de l'industrie jusqu'à l'horizon 2016, M. Chelbi a expliqué que l'objectif de cette stratégie est de réaliser un taux de croissance fondé sur l'innovation et non plus sur la compétitivité et ce, à travers la mise en place d'un plan reposant sur deux axes à savoir "la promotion de l'infrastructure de base technologique" et "la modernisation des mécanismes de financement de promotion technologique des entreprises".

Le ministre de l'industrie et de la technologie a indiqué que 10 pôles technologiques et de développement ont été réalisés moyennant des investissements de l'ordre de 1000 millions de dinars devant permettre la création de 100 mille emplois.

M. Chelbi a rappelé le démarrage de la concrétisation du programme présidentiel concernant l'appui au programme de mise à niveau industrielle des opérations de développement technologique au sein des entreprises, lequel vise à élaborer 300 diagnostics technologiques et à réaliser 1000 opérations d'investissement technologique au cours des prochaines années contre 600 actuellement. Concernant les mécanismes de financement de développement technologique des entreprises, M. Chelbi a rappelé le fonds In'tech (Fonds d'innovation et de développement technologique), créé en avril 2010, moyennant des crédits de l'ordre de 50 millions de dinars et devant contribuer à la création de 250 entreprises innovantes au cours de la période 2010-2016.

Le ministre a expliqué que le fonds se charge de financer les projets dont le coût varie entre 100 mille et 5 millions de dinars relatifs aux projets innovants dans les secteurs prometteurs, le développement technologique, l'extension et la modernisation pour ce qui est des PME adhérentes au programme de mise à niveau industrielle. Les ressources du fonds proviennent des fonds propres (70%) et des crédits bancaires (30%).

IL a encore fait savoir que deux lignes de crédits ont été créées pour le financement des opérations de rééchelonnement à savoir la ligne de financement des crédits de restructuration octroyés par les établissements de crédits et l'utilisation du reste du crédit de la 4^{ème} ligne de l'Agence française de développement (AFD) pour la consolidation financière des PME adhérentes au programme de mise à niveau (PMN).

M.Chelbi a affirmé que la prime d'investissement dans la recherche développement et le programme national de recherche et d'innovation ont été consolidés ce qui permettra d'identifier 180 projets innovants à l'horizon 2016. Le système d'encouragement à l'innovation dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC) devrait également permettre la création de 150 entreprises innovantes, conformément à la stratégie industrielle.

Il a mis l'accent sur le rôle important du secteur bancaire dans le soutien des efforts de l'Etat en matière d'innovation technologique, relevant la nécessité d'internationaliser l'industrie tunisienne à travers l'encouragement du secteur privé à

s'installer dans différents pays étrangers, notamment après la facilitation des procédures financières.

Pour sa part, M. Ridha Ben Mosbah, Ministre du commerce et de l'artisanat, a évoqué lors de la troisième séance des travaux les moyens de contenir le déficit commercial et de diversifier les exportations tunisiennes ainsi que la contribution du secteur bancaire dans ce domaine.

A cet effet, M. Ben Mosbah a affirmé que le déficit commercial des biens et services s'est élevé pour les 6 premiers mois de 2010, à 2727,7 millions de dinars en raison de l'augmentation des importations.

Il a indiqué qu'il s'agit d'un déficit sain, d'autant que 77% des importations est constitué d'intrants de production, de matières premières et d'équipements, notant que le taux d'augmentation de ces importations est demeuré stable à 30% contre une accélération du rythme d'augmentation des exportations de 6,8% en janvier à 20,6% en Août.

Le Ministre a affirmé que la politique nationale en matière de lutte contre le déficit commercial prévoit la diversification des exportations de biens et leurs adaptation aux spécificités des marchés extérieurs, l'augmentation des exportations de services et la diversification des marchés au sein de l'Union européenne (UE) et ailleurs.

Il a appelé le secteur bancaire à contribuer à contenir ce déficit et à développer les exportations en accompagnant les exportateurs dans leurs efforts de conquête de nouveaux marchés.

M. Taoufik Baccar, gouverneur de la banque centrale de Tunisie (BCT) a indiqué que le déficit commercial a atteint 5561 millions de dinars pour les 8 premiers mois de 2010, ajoutant que ce déficit sera accompagné d'une aggravation du déficit courant en raison de difficultés rencontrées dans les secteurs agricole et touristique. Il a exhorté les responsables du secteur à contrôler davantage l'octroi de crédits de consommation.

Des responsables d'établissements bancaires ont estimé que l'aggravation du déficit commercial et par conséquent du déficit courant est conjoncturelle, recommandant de diversifier les marchés d'exportation au sein de l'UE et la création de nouveaux mécanismes de promotion des exportations.

Ils ont noté que la conquête de nouveaux marchés africains nécessitent la mobilisation de lignes de crédits spéciales ce qui n'est pas de nature à faciliter la mission.

Lors de la deuxième journée de conférence, M. Mohamed Nouri Jouini, ministre du Développement et de la coopération internationale a évoqué le thème de « L'enjeu de la préservation des équilibres globaux et du relèvement du rythme de croissance ».

Il a indiqué, dans son intervention, que la couverture des demandes croissantes d'emploi, notamment, celles des diplômés du supérieur, nécessite l'adoption d'un modèle économique basé sur l'innovation et le savoir et qui génère une haute valeur ajoutée.

Le ministre a affirmé que le modèle économique actuel basé sur la compétitivité, n'est pas capable de résorber les demandes additionnelles d'emploi des diplômés du supérieur, lesquelles devraient représenter de 20 à 25% des demandes additionnelles au cours de la prochaine période, contre 15% actuellement.

Les stratégies nationales dans ce domaine visent l'accélération du rythme de croissance, le relèvement des créations d'emploi, la lutte contre les effets des changements climatiques et la maîtrise de la gestion des ressources du pays outre l'intégration du pays à l'économie mondiale.

L'objectif essentiel consiste, a précisé le ministre, à préserver les équilibres globaux de l'économie nationale, relevant que l'accroissement du déficit de la balance des paiements enregistré au début de l'année, résulte de facteurs conjoncturels relatifs à la baisse de l'activité touristique et de la production agricole et de l'augmentation du revenu par habitant sans pour autant que soit enregistré un développement de la productivité et ce, malgré la hausse du volume des exportations (constituées de produits à faible valeur ajoutée).

La discussion a été axée sur la capacité de l'économie nationale à faire face aux défis, la prochaine étape économique, les moyens de gérer la période transitoire surtout que le coût de financement des investissements dans la recherche et la technologie sont élevés.

Les intervenants ont appelé à la nécessité de mettre en place des structures de soutien tant au niveau du secteur public que de celui des institutions de financement.